Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 11 (1866)

Heft: 2

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE

SUISSE

dirigée par

MM. F. LECOMTE, lieut.-colonel fédéral; E. RUCHONNET, capitaine fédéral d'artillerie; E. CUÉNOD, capitaine fédéral du génie.

Nº 2.

Lausanne, le 16 Janvier 1866.

XIº Année.

SOMMAIRE. — Parallèle entre les armées permanentes et les armées de milices (suite) — Etudes tactiques pour l'instruction dans les camps par le général Ambert. — Nouvelles et chronique.

SUPPLÉMENT. - REVUE DES ARMES SPÉCIALES.

PARALLÈLE ENTRE LES ARMÉES PERMANENTES ET LES ARMÉES DE MILICES.

(Suite.)

Remarquons-le, tout tend à s'affranchir des liens du passé; les armées permanentes jadis les plus stationnaires sont entrées à pleines voiles dans le chemin du progrès; elles ont aujourd'hui ce que leurs devanciers d'il y a vingt ans auraient déclaré une utopie et elles marchent dans cette voie, parce qu'elles ont vu que la lettre tue mais que l'esprit seul ranime, parce qu'elles ont senti à leurs dépens qu'un soldat intelligent a une plus grande valeur qu'un homme formé mécaniquement. Le mot de bayonnettes intelligentes, il y a vingt ans encore combattu comme une erreur fatale, pénètre aujourd'hui même les armées les plus retardataires. Cette idée qui aurait dû prendre son essor dans nos montagnes y revient péniblement et comme par contre coup, preuve de plus que l'armée suisse suit pour ainsi dire à la remorque l'impulsion qui lui est donnée d'ailleurs.

L'on nous dira peut-être: « vous avez l'intention de plaider la cause des armées de milices et vous commençez par tout blâmer et tout renverser. »

Il n'y a qu'un homme qui se sente fort de la puissance de sa conviction qui puisse reconnaître ses faiblesses; l'homme orgueilleux, je ne dis pas ambitieux, cache sa misère sous des formes empruntées, il ne se fait d'illusion qu'à lui-même, chacun le connaît et montre au doigt ses côtés faibles. Nous avons une telle conviction de la puissance, encore